



Approche de Restauration des Écosystèmes par Ménage— AREM

Household Ecosystem Restoration Approach — HERA



© MKAJJI MPYA 2025

www.mkaajimpya.org

02, Mishebere, Kalehe, South Kivu,
DR Congo

Aperçu de l'Approche de Restauration des Écosystèmes par Ménage

L'Approche de Restauration des Écosystèmes par Ménage, introduite par **MKAAJI MPYA asbl** au début de l'année 2025, représente une réponse stratégique aux défis complexes rencontrés lors des actions de restauration des écosystèmes dans les zones rurales et périurbaines de la République Démocratique du Congo (RDC), particulièrement là où les conflits fonciers, l'absence de terres communautaires et les difficultés de suivi des initiatives de restauration sont des obstacles majeurs.

Cette approche vise à impliquer activement chaque ménage dans le processus de restauration, en particulier dans les zones où les terres disponibles pour les projets ou initiatives communautaires sont rares ou contestées.

Au cœur de cette approche se trouve une méthode inclusive et décentralisée qui responsabilise les ménages, non seulement pour la gestion des ressources naturelles de leurs propres espaces, mais aussi pour l'intégration des pratiques de restauration durable dans leurs activités quotidiennes.

Elle s'appuie sur des principes de durabilité environnementale, de résilience climatique et de renforcement des moyens de subsistance des communautés autochtones et locales.





Contexte des Conflits Fonciers en RDC

La République Démocratique du Congo est un pays caractérisé par une grande diversité géographique et culturelle, avec des écosystèmes riches et variés. Cependant, elle fait face à de nombreux défis en matière de gestion des terres, notamment des conflits fonciers de plus en plus fréquents.

Ces conflits sont souvent exacerbés par la pression démographique, la rareté des terres agricoles, la mauvaise gouvernance et l'exploitation non durable des ressources naturelles. Dans ce contexte, les communautés locales, surtout dans les zones rurales et périphériques, se retrouvent prises dans des luttes pour le contrôle des terres, ce qui rend difficile la mise en place de projets ou des initiatives de restauration environnementale afin de faire face aux défis climatiques.

L'absence de terres communautaires ou d'espaces publics où les initiatives de restauration peuvent être mises en œuvre collectivement est un défi majeur. De plus, la multiplication des acteurs externes et des intérêts concurrentiels rend la gestion des espaces collectifs et publics encore plus compliquée. Dans ce cadre, les approches classiques, qui reposent souvent sur des projets de grande envergure nécessitant des zones spécifiques et sécurisées, ne sont pas toujours applicables ou efficaces.

L'Approche de Restauration des Écosystèmes par Ménage s'adapte donc parfaitement à cette réalité en cherchant des solutions au niveau local et individuel, permettant aux ménages d'agir indépendamment des contraintes foncières tout en participant activement à la restauration de l'environnement.

Les différentes étapes de l'AREM

Pour que l'Approche de Restauration des Écosystèmes par Ménage (AREM) soit efficace, il est essentiel de suivre plusieurs étapes structurées qui garantissent son succès. Ces étapes ont été élaborées à partir de l'expérience depuis plusieurs années de **MKAAJI MPYA asbl** dans la mise en œuvre des projets/initiatives de restauration et sont adaptées aux réalités locales:



Identification des ménages et des espaces cibles

La première étape consiste à identifier les ménages qui participent au processus, en tenant compte de leurs besoins, de leur situation géographique et de leur droit d'accès aux ressources et genre. Les espaces à restaurer sont également sélectionnés en fonction de la disponibilité des terres individuelles ou collectives non contestées.



Mise en œuvre des actions de restauration

Une fois les ménages formés, les actions concrètes de restauration peuvent commencer. Cela comprend des activités comme la reforestation, la restauration des zones marécageuses et leur assainissement, l'introduction de cultures adaptées au climat, la gestion durable de l'eau, etc. Chaque ménage est responsable de la mise en œuvre de ces actions sur son propre terrain, tout en suivant les directives du projet/initiative.



Formation et sensibilisation

Après la sélection des ménages, une phase de formation et de sensibilisation est importante. Cela inclut la formation sur les techniques de restauration des écosystèmes, telles que la gestion des zones humides, l'agriculture durable, la plantation d'arbres, l'adaptation au changement climatique, la conservation de la biodiversité, la gestion des ressources en eau etc. Cette étape vise à garantir que chaque ménage comprend bien son rôle dans la restauration et l'importance de son engagement pour la réussite du projet/initiative.



Suivi et évaluation participative

Le suivi régulier et la participation active des communautés sont essentiels à la réussite de l'Approche de Restauration des Écosystèmes par Ménage. Il est donc plus important de mettre en place des mécanismes de suivi de terrain pour évaluer l'avancement des travaux de restauration et la durabilité des actions entreprises par chaque ménage. Des visites régulières et des réunions communautaires doivent être organisées pour discuter des progrès, des difficultés et des solutions à apporter.



Capitalisation des résultats et réajustements

En fin de chaque cycle de restauration, une phase de capitalisation des résultats est mise en place pour partager les bonnes pratiques et les leçons apprises avec les autres communautés. Cela permet de réajuster les stratégies et d'améliorer l'efficacité du programme à long terme, projet ou de l'initiative.

L'importance et le caractère innovant de l'AREM

L'approche de Restauration des Écosystèmes par Ménage (AREM) présente plusieurs caractéristiques innovantes qui la rendent particulièrement adaptée au contexte de la République Démocratique du Congo et au-delà.



Adaptabilité aux conflits fonciers

Contrairement aux approches traditionnelles qui nécessitent des espaces communs ou des terres spécifiques pour la restauration, cette approche permet de travailler à l'échelle du ménage, en utilisant les terres disponibles sans entrer en conflit avec d'autres acteurs. Cela offre une solution pratique dans les zones où les conflits fonciers sont répandus.



Engagement local renforcé

En responsabilisant directement les ménages, cette approche renforce l'engagement des communautés dans la gestion de leurs ressources naturelles. Cela crée un sentiment de propriété et de responsabilité qui favorise la durabilité des projets/initiatives de restauration.



Approche intégrée des moyens de subsistance et de la restauration

L'Approche de Restauration des Écosystèmes par Ménage ne se limite pas à des actions environnementales, elle intègre également des stratégies de renforcement des moyens de subsistance, comme la culture de plantes résistantes aux changements climatiques, la restauration à travers l'utilisation d'essences forestières destinées à la production de produits non ligneux à grande échelle, la collecte de produits forestiers non ligneux et la gestion durable des ressources en eau, etc. Cela permet aux communautés de tirer des bénéfices économiques directs tout en contribuant à la conservation de la biodiversité.



Suivi et adaptation continue

L'approche repose sur un suivi rigoureux et une évaluation participative, permettant de réajuster les actions en fonction des résultats observés sur le terrain. Cette flexibilité est essentielle pour s'adapter aux évolutions locales et aux défis rencontrés au cours du projet/initiative.

Responsabilisation des communautés : Les Cinq Piliers

La responsabilisation des communautés dans l'Approche de Restauration des Écosystèmes par Ménage repose sur cinq piliers essentiels qui garantissent son succès à long terme :

Education et sensibilisation

Chaque ménage doit être bien informé des enjeux environnementaux, des techniques de restauration et des bénéfices pour la communauté et leur propre bien-être. La formation continue permet de maintenir l'engagement des participants.

Participation active

Les ménages ne sont pas seulement exécutants, mais des acteurs à part entière du processus de restauration. Leur implication directe dans la prise de décision et l'action sur le terrain renforce leur sentiment de responsabilité.

Suivi communautaire

La mise en place de mécanismes de suivi participatif permet aux communautés de surveiller l'avancement des projets ou des initiatives de restauration, de discuter des défis et de proposer des solutions adaptées.



AREM

Autonomisation économique

En intégrant des stratégies de renforcement des moyens de subsistance, l'approche permet aux ménages de tirer des revenus durables des actions de restauration, assurant ainsi leur engagement à long terme.

Partenariat et collaboration

La coopération avec des acteurs externes (ONG, centres de recherche, entreprises, autorités locales, institutions publiques) assure la pérennité et l'efficacité des actions entreprises, tout en favorisant le soutien mutuel.

Le soutien aux moyens de subsistance des Communautés

Un aspect fondamental de l'Approche de Restauration des Écosystèmes par Ménage (AREM) est sa capacité à reconnaître, respecter et promouvoir les droits des communautés autochtones et locales, qui sont souvent marginalisées dans les processus de gestion des ressources naturelles. Ces communautés, souvent les premières à être affectées par les dégradations environnementales, détiennent une connaissance ancestrale des écosystèmes et des ressources naturelles, mais se heurtent fréquemment à des obstacles dans la gestion et la protection de leurs territoires. L'intégration des droits fonciers et sociaux des communautés dans les projets de restauration environnementale est essentielle pour garantir leur efficacité et leur durabilité à long terme.

À ce stade, quelques étapes sont essentielles dans la mise en œuvre de l'AREM en tenant compte des communautés autochtones et locales :



Reconnaissance des droits Fonciers et Territoriaux

Les communautés autochtones et locales, en particulier dans les régions rurales et forestières de la RDC, font face à des défis majeurs liés à la reconnaissance de leurs droits fonciers. Ces droits, souvent non reconnus ou mal protégés, sont une source constante de tensions et de conflits. Dans ce contexte, l'Approche de Restauration des Écosystèmes par Ménage se distingue par son respect des droits fonciers des communautés autochtones et locales. En impliquant les ménages dans des activités de restauration sur leurs propres terres, l'approche contribue à renforcer leur contrôle sur les ressources naturelles locales et à garantir leur accès durable à ces ressources. L'approche prend en compte les spécificités culturelles, sociales et économiques des communautés autochtones et locales, en particulier leur relation intime avec la terre, la forêt et les autres écosystèmes (nature). La gestion des ressources est donc décentralisée et confiée directement aux ménages, ce qui favorise l'autonomisation des communautés tout en garantissant le respect de leurs droits fonciers et leur participation active dans les processus de décision.



Consultation et participation des communautés

L'une des caractéristiques essentielles de l'Approche de Restauration des Écosystèmes par Ménage (AREM) est la consultation continue et la participation des communautés locales et autochtones à chaque étape du projet ou de l'initiative de restauration. Avant de commencer les actions de restauration, il est primordial de mener des consultations ouvertes et transparentes avec les communautés, afin de s'assurer que leurs besoins et priorités sont pris en compte. À ce stade il faut obtenir leur consentement préalable, libre et éclairé. Cela permet non seulement de mieux comprendre les dynamiques sociales et culturelles locales, mais aussi de garantir que les solutions proposées sont adaptées aux réalités de chaque communauté.

Ces consultations sont également l'occasion de discuter des droits des communautés autochtones et locales ainsi que de clarifier les engagements liés à la gestion des ressources naturelles. Elles permettent d'éviter toute forme d'exploitation ou de violation des droits humains en matière de protection de l'environnement ou de conservation de la biodiversité.



Protection et valorisation des connaissances traditionnelles

Les communautés autochtones et locales détiennent des savoirs et des pratiques traditionnelles en matière de gestion des ressources naturelles, qui ont été développées au fil des générations. Ces connaissances sont essentielles pour la restauration durable des écosystèmes, car elles sont adaptées aux conditions locales et respectent souvent les équilibres naturels. L'Approche de Restauration des Écosystèmes par Ménage (AREM) valorise ces savoirs ancestraux en les intégrant dans les stratégies de restauration. Cela permet de renforcer l'efficacité des projets tout en assurant que les pratiques respectent les valeurs culturelles des communautés.



Renforcement de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance

Les communautés autochtones et locales, souvent dépendantes de l'agriculture de subsistance et des ressources naturelles pour leur survie, sont particulièrement vulnérables aux impacts du changement climatique, de la dégradation des sols et de la perte de biodiversité. En intégrant des stratégies visant à améliorer les moyens de subsistance à travers des activités de restauration, l'Approche de Restauration des Écosystèmes par Ménage offre un moyen de renforcer la sécurité alimentaire et économique de ces communautés. Par exemple, la plantation d'arbres fruitiers, la gestion durable des terres et la diversification des cultures permettent d'améliorer les rendements agricoles tout en favorisant la résilience face aux chocs climatiques.

Cette approche aide également à diversifier les sources de revenus des communautés, en encourageant des activités économiques liées à la gestion durable des ressources naturelles, comme l'agriculture durable, le tourisme écologique ou communautaire, la production d'artisanat à partir de produits naturels. Elle renforce ainsi l'autonomie des communautés, tout en assurant une répartition équitable des bénéfices issus des projets/initiatives de restauration.



Inclusion des Femmes et des Groupes Vulnérables

Dans de nombreuses communautés autochtones et locales, les femmes et les groupes vulnérables (comme les jeunes, les personnes âgées ou les personnes handicapées) sont souvent les plus touchés par la dégradation de l'environnement, mais ils jouent aussi un rôle crucial dans la gestion des ressources naturelles. L'Approche de Restauration des Écosystèmes par Ménage encourage une participation équitable de ces groupes dans les processus de décision et d'action. En assurant une représentation et une inclusion effectives des femmes et des groupes vulnérables, l'approche permet de promouvoir l'égalité des sexes et de renforcer la cohésion sociale au sein des communautés.



Plaidoyer pour la reconnaissance des droits dans les politiques publiques

Une dimension clé de l'Approche de Restauration des Écosystèmes par Ménage est le plaidoyer pour la reconnaissance des droits des communautés locales et autochtones dans les politiques publiques. Il est donc important d'engager des efforts pour sensibiliser et engager les autorités locales et nationales à l'importance de garantir et de protéger les droits fonciers et sociaux des communautés dans les initiatives de restauration.

Cela inclut le respect des normes internationales telles que la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones (DNUDPA) et les engagements pris dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD), dans le Cadre Mondial de la Biodiversité de Kunming-Montreal, dans les Contributions Déterminées au niveau National, les Accords Multilatéraux sur l'Environnement et autres.

Le plaidoyer vise également à intégrer les droits des communautés dans les politiques et stratégies nationales de gestion des ressources naturelles, de lutte contre le changement climatique et de développement durable. Cela permet de créer un environnement propice à la mise en œuvre de projets de restauration qui respectent les droits humains et qui bénéficient directement aux communautés.



Suivi et évaluation

Le suivi et l'évaluation jouent un rôle central dans cette approche. Il est donc utile qu'un système de suivi rigoureux soit mis en place pour permettre de mesurer l'impact des actions de restauration sur les écosystèmes, les moyens de subsistance et la résilience des communautés face au changement climatique. Ce suivi est participatif, impliquant les communautés elles-mêmes dans l'évaluation des progrès réalisés, ce qui permet d'ajuster les interventions en temps réel.

L'Approche de Restauration des Écosystèmes par Ménage, un modèle à suivre ?

L'Approche de Restauration des Écosystèmes par Ménage, en raison de son caractère flexible et adaptable, peut être mise en œuvre dans une multitude de contextes différents, allant des zones urbaines en expansion aux régions rurales dégradées, en passant par les communautés côtières, les zones de conflit ou de post-conflit, et les régions affectées par la sécheresse. Cette approche permet de répondre à des défis environnementaux complexes tout en tenant compte des spécificités locales, en s'appuyant sur les ressources disponibles et en responsabilisant les communautés à chaque étape du processus. Ainsi, elle offre une solution viable pour la restauration des écosystèmes, la résilience climatique et le développement durable à une échelle locale, avec des résultats bénéfiques à long terme pour les communautés et l'environnement.

L'Approche de Restauration des Écosystèmes par Ménage (AREM) s'inscrit dans une dynamique de respect des droits des communautés autochtones et locales. En garantissant la reconnaissance de leurs droits fonciers, en valorisant leurs savoirs traditionnels, et en promouvant leur participation active à chaque étape des projets ou initiatives de restauration, cette approche non seulement contribue à la durabilité environnementale, mais aussi à la justice sociale et à l'inclusion. Elle permet ainsi aux communautés de s'approprier pleinement les processus de restauration et de bénéficier des retombées économiques et sociales qui en découlent, tout en assurant la préservation des écosystèmes pour les générations futures.

Contacts



02, Mishebere, Kalehe, South Kivu,
Democratic Republic of Congo



info@mkaajimpya.org



www.mkaajimpya.org

